



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
service eau**

Affaire suivie par Pierre Escale
LET210443
Tél : 05 59 80 87 63
Mél : ddtm-service@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le

08 AVR. 2021

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, pour notification, une copie de l'arrêté préfectoral n° 64-2021-04-01-00005 du 1^{er} avril 2021 portant autorisation environnementale au titre du code de l'environnement pour des travaux de construction du nouveau pont Lalane sur l'Ousse sur la commune de Pau.

Conformément aux dispositions réglementaires, cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et mis à disposition du public sur le site internet pendant une durée minimale de quatre mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur départemental
des territoires et de la mer
la cheffe du service eau

Juliette Friedling

Monsieur le Président
de la Communauté d'agglomération
Pau-Béarn-Pyrénées
Hôtel de France
2 Bis Place Royale
BP 547
64000 PAU
À l'attention de Sabine Brisbarre